

# Comité Départemental d'Action Sociale

## Compte-rendu du 21 juin 2022

Ce CDAS a débuté par un constat assez amer : le désintérêt ou le manque de disponibilité d'un certain nombre de participants. Sur les 50 personnes convoquées seuls 20 ont répondu présents, autrement dit la CGT représentait 25 % des présents. Il faut constater que les syndicats étaient presque tous présents avec la CGT, Solidaires et CFDT pour représenter le personnel. Le grand vide provenait essentiellement de l'administration, malgré un rappel du président du CDAS. Il faut souligner que la DDFIP du 93 et la DNEF étaient présentes (et participative) au groupe de travail et au CDAS.

Nous avons donc tenu à rappeler l'importance de cet organisme paritaire dans notre déclaration liminaire (ci-jointe). L'action sociale, collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles (sur le plan matériel comme psychologique).

Dans cet esprit nous avons fait la proposition d'un vœu pour demander l'octroi à la délégation d'un poste supplémentaire pour la délégation locale ainsi que d'un médecin de prévention supplémentaire. Pour la DDFIP, il n'y a actuellement qu'un seul médecin de prévention ! Ce vœu a été voté par les trois syndicats présents.

### **Le budget de l'action sociale : la réserve qui pourrait s'appeler un hold-up**

Depuis quelques années, le budget de l'action sociale se voit « doter » d'une réserve budgétaire. Elle représente 6 % du budget total cette année, alors qu'elle était de 5 % l'année dernière. Depuis sa création nous demandions comment l'utiliser, après de nombreux détours, l'administration a admis qu'elle ne servait qu'en cas de problèmes importants (et particuliers), mais qu'il n'y en avait jamais ! La réserve budgétaire constitue donc une coupe budgétaire pour l'action sociale, qui se retrouve allouer à... mystère, mais sûrement pas au bénéfice de l'action sociale due aux agents !

### **La réforme nationale de l'action sociale : une démarche à pas feutré**

Nous avons eu peu de nouvelles informations, mais quelques confirmations. Chaque délégation départementale **devrait** garder son budget d'initiative locale. Un délégué régional sera nommé mais ses attributions restent floues, pour ne pas dire vagues. Nous resterons vigilants afin que l'action sociale du 93 reste une action sociale de proximité et non une simple déclinaison d'une politique régionale décidée bien loin des agents.

## **Le compte-rendu du service social 2021 : transmis quelques jours avant**

Ce bilan d'une trentaine de pages renferme de nombreuses informations sur différents sujets : aide à la personne ou aux collectifs, dispositif des soutiens, données chiffrées sur les actions et les besoins... La qualité du document (constatée chaque année), sa nature et son importance nous ont fait demander le report de son étude pour le prochain CDAS. En effet, nous n'avions eu que deux jours pour l'étudier. Le délai étant d'une semaine pour transmettre ce genre de document, l'administration a accédé à notre demande.

### **La restauration : vers la fin de la restauration collective ?**

Depuis la sortie de la crise COVID, les restaurations collectives ne cessent de fermer ou d'être abandonnées généralement parce qu'elles se trouvent trop loin des centres des finances. Les agents doivent composer avec des conditions de travail de plus en plus difficiles, des salaires alignés sur le SMIC, ils ne veulent pas ajouter à cela un rallongement non-souhaité de leur pause méridienne. Les Directions pourraient-elles prévoir l'octroi d'un quart d'heure de pause supplémentaire afin que la restauration collective reste attractive ? Nous rappelons notre attachement à ce type de restauration qui doit constituer l'assurance d'un repas complet, équilibré, à un coût raisonnable pour tous les agents !

Dernière victime de la fermeture des établissements de restauration collective : les cantines de Pantin, dont la diversité de menu ou la distance, ont incité les agents à demander le passage aux titres-restaurants. L'extrême faiblesse de la fréquentation de ces lieux est venue appuyer leur demande, qui a été acceptée.

Pour essayer de limiter les difficultés liées à une restauration sur le pouce choisit ou subit, l'action sociale va proposer cette année deux ateliers relatifs à la nutrition, axés sur la pause déjeuner. Ils seront un outil d'étalonnage pour une proposition conséquente sur ce sujet l'année prochaine. Cette demande d'une prestation liée à la nutrition pourrait prendre en 2023 la forme d'ateliers plus nombreux mais aussi de consultation. Le nombre d'agents pouvant en bénéficier serait largement plus important grâce à un financement hors-budget local : le Fond d'Innovation Local.